



NOMBRE DE DELEGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE POUR L'ELABORATION  
D'UN SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE**

En exercice : 77

Présents et représentés à la séance : 28

Date de première convocation : 7 mars 2016

Date de nouvelle convocation : 23 mars 2016

Date de l'affichage par extrait de la  
présente délibération : / /2016

**SEANCE DU 29 Mars 2016**

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2015 et du compte administratif 2015 du budget principal du SCOT**

**L'AN DEUX MILLE SEIZE ET LE VINGT NEUF MARS**

**Le Syndicat Mixte pour l'élaboration d'un Scot de l'aire gapençaise, s'est réuni à l'Hôtel de ville de Gap, après convocation légale, sous la présidence de M. Maurice RICARD, Président du Syndicat mixte du SCOT.**

**Etaient présents et représentés les élus délégués :**

- Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance : G. DANY, A. DE SANTINI, J-P. GRAFFIN, M. BEYNET, P. GUILLEMAIN, Y. JAUSSAUD.
- Communauté de Communes Buëch Dévoluy : G. JULLIEN, J. BONNARDEL, M. HUBAUD.
- Communauté de Communes de Tallard Barillonnette : M. RICARD, M. CŒUR, G. WARIN.
- Communauté de Communes du Champsaur : C. MIOLETTI, B. NICOLAS, R. NOUGUIER, D. PY, C. ROGAZO, A. GAMBIN représenté par C. MIOLETTI.
- Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon : E. CLAUZIER, J. FRANCAERT, B. HODOUL représenté par M. RICARD.
- Communauté de Communes du Haut Champsaur : B. SARRAZIN.
- Communauté de Communes du Valgaudemar : R. ACHIN, J-C CATELAN.
- Communauté d'Agglomération « Gap en + Grand » : R. DIDIER représenté par C. BOUTRON, C. BOUTRON, A.B DEGRIL, C. HUBAUD.

**Etaient excusés :**

- Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance : A. ROULET.
- Communauté de Communes Buëch Dévoluy : R. MOREAU.
- Communauté de Communes de Tallard Barillonnette : J-B AILLAUD.
- Communauté de Communes du Champsaur : A. GAMBIN.
- Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon : B. HODOUL, F. SOLOMIAC, M. CAZAC.
- Communauté d'Agglomération « Gap en + Grand » : R. DIDIER, C. FACHE, G. CHENAVIER.

**Etaient absents :**

- Communauté de Communes de la Vallée de l'Avance : R-M JOUSSELME, C. DURAND.
- Communauté de Communes Buëch Dévoluy : A-M GROS, F. VELLIEUX, L. CASALI, J-F CONTOZ, J. PUGET, P. SCHIAZZA, R. FREY, S. LARD.

- **Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette** : R. ODDOU, J-M ARNAUD, M. GAY-PARA, J-P TILLY, P. ALLEC, A. GAYDON, R. COSTORIER, P. BIAIS.
- **Communauté de Communes du Champsaur** : J-P DAVIN, B. ROUSTANG, J. NOUGUIER, M. VINCENT, G. CHAPELLE, P. BRUNEL, B. ROCHAS, J-M BARTHELEMY, D. GOSSELIN.
- **Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon** : G. BERNARD, S. CHAUSSEGROS, F. MICHEL, N. WIERZBINSKI, H. BORRELY.
- **Communauté de Communes du Haut Champsaur** : J-P COLLE, F. BROUX, J-F MICHEL.
- **Communauté de Communes du Valgaudemar** : C. PELLISIER, L.SAUVAT, C. ANTOINE, G. DEBARGE, D. ALLUIS, D. ARMAND.
- **Communauté d'Agglomération « Gap en + Grand »** : J-L BROCHIER, P-Y LOMBARD, M. GRENIER.

**Les personnes présentes qui n'ont pas pris part aux votes :**

- M. REYNAUD BANUS, Directrice du Syndicat Mixte du SCoT,
- E. BOUVIER, chargée de mission au Syndicat mixte du SCoT,
- P. SAUTY, chargé de mission au Syndicat mixte du SCoT.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire parmi les membres du Conseil Syndical : Christiane MIOLETTI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Monsieur le Président rappelle les éléments du compte de gestion présentés par le Trésorier pour l'exercice comptable 2015.**

**Résultats de l'exercice 2015**

**RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	358 442,74	370 615,51	729 058,25
Titres de recettes émis (b)	225 430,93	305 405,18	530 836,11
Réductions de titres (c)	0,00	0,20	0,20
Recettes nettes (d = b - c)	225 430,93	305 404,98	530 835,91
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	358 442,74	370 615,51	729 058,25
Mandats émis (f)	105 971,74	312 712,72	418 684,46
Annulations de mandats (g)	0,00	3 551,91	3 551,91
Dépenses nettes (h = f - g)	105 971,74	309 160,81	415 132,55
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	119 459,19		115 703,36
(h - d) Déficit		3 755,83	

**Résultats de clôture de l'exercice 2015**

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2015
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	149 848,25	0,00	119 459,19	0,00	269 307,44
Fonctionnement	65 494,76	0,00	-3 755,83	0,00	61 738,93
<b>TOTAL I</b>	<b>215 343,01</b>	<b>0,00</b>	<b>115 703,36</b>	<b>0,00</b>	<b>331 046,37</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>215 343,01</b>	<b>0,00</b>	<b>115 703,36</b>	<b>0,00</b>	<b>331 046,37</b>

Cette année, le résultat de clôture cumulé est maintenu en positif grâce à la perception de recettes de subventions en investissement (subvention du CG 05, de la Région PACA, de l'Etat) ainsi qu'à une gestion rigoureuse des frais de fonctionnement. L'excédent d'investissement s'améliore fortement, en revanche l'excédent de fonctionnement a été un peu consommé. En effet, le solde d'exécution de l'exercice proprement dit fait apparaître un léger déficit en fonctionnement lié au recours à du personnel de renfort temporaire en matière de comptabilité et l'amortissement des frais d'études et d'investissement.

Il faut donc maintenir cette tendance sur plusieurs exercices budgétaires afin de dégager un fonds de roulement nécessaire à la création d'une trésorerie suffisante au syndicat mixte. Cet excédent permettra au SCOT de poursuivre son activité sur les exercices futurs, dans l'attente de la mise en œuvre des nouveaux dispositifs de subventionnement par les exécutifs régionaux et départementaux et en fonction de l'admissibilité aux dispositifs européens.

**Le compte de gestion 2015 est proposé par le Président.**

*Après prise de connaissance du compte de gestion, les membres du conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le compte de gestion 2015.*

**Monsieur le Président sort de la salle en proposant à Christian HUBAUD, membre du Bureau syndical, de rapporter les éléments du compte administratif présentés pour l'exercice comptable 2015.**

Résultat d'investissement	269 307,44 €
Résultat de fonctionnement	61 738,93 €

**Constatant la concordance entre le compte de gestion et le compte administratif 2015, Christian HUBAUD, membre du Bureau syndical, propose au vote le compte administratif.**

*Après prise de connaissance du compte administratif, les membres du conseil syndical, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuvent le compte administratif 2015.*

· ACTE ADMINISTRATIF PUBLIE OU NOTIFIE RENDU EXECUTOIRE A LA DATE DE DEPOT EN PREFECTURE.

Le Président  
Maurice RICARD

